

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Caroline
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	JACQUEMARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Valérie TEISSEIRE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET	Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Olivier MULLER	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : PERSONNEL

Personnel – Créations de postes

Direction générale déléguée attractivité et rayonnement

1. Création d'un poste d'assistant.e production d'expositions à la Direction valorisation du patrimoine

Le Pôle culturel de la Cité internationale de la gastronomie et du vin enrichit le parcours de ses visiteurs en proposant des expositions temporaires renouvelées tous les ans.

Le choix a été fait de concevoir en interne ces expositions afin de garder une pleine maîtrise financière, juridique mais aussi scientifique et culturel des contenus proposés. La préparation d'une exposition temporaire se déroule sur 24 mois et comprend les étapes suivantes :

- Conception de l'exposition (élaboration et suivi du rétro-planning, rédaction du synopsis, constitution du dossier d'exposition...)
- Suivi des chantiers de réalisation,
- Installation des expositions,
- Démontage des expositions et suivi des demandes d'emprunt.

Cette mission est aujourd'hui assurée par un chargé d'exposition unique, secondé par la directrice du Pôle culturel et la directrice de la Valorisation du patrimoine. Néanmoins, l'accroissement durable de la charge de travail demandée et les enjeux financiers en terme de recettes demandent le renforcement de cette mission pour en assurer la viabilité.

Ainsi, il est proposé la création d'un poste d'assistant.e production d'expositions de catégorie B, appartenant au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et rattaché à la chargée de projets d'exposition au sein de la direction valorisation du patrimoine.

2. Création d'un poste de médiateur.ice culturel.le à la Direction pôle culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin

Le Pôle culturel de la Cité internationale de la gastronomie et du vin est amené à accueillir de nombreux publics tout au long de l'année et recherche de manière permanente à développer ses activités pour élargir encore son audience.

L'ambition du Pôle culturel est notamment d'augmenter l'accueil des groupes scolaires afin de présenter les expositions hébergées et d'ouvrir le jeune public au repas gastronomique des Français ainsi qu'à la découverte du terroir local.

De même, l'objectif est de proposer un plus grand nombre d'animations, d'ateliers et de visites du site en réduisant le recours aux prestataires extérieurs.

En complément des deux postes existants, il est ainsi proposé la création d'un poste de médiateur.ice culturel.le à hauteur de 20/35 d'un équivalent temps plein afin de soutenir la montée en volume de l'accueil de groupes.

Ce poste de catégorie B appartient au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de créer** à compter du 1er janvier 2025 les postes suivants :
 - un poste à temps complet d'assistant territorial de conservation du patrimoine au sein de la Direction valorisation du patrimoine,
 - un poste à 20/35 d'un équivalent temps plein d'assistant territorial de conservation du patrimoine au sein de la direction pôle culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin.

- **d'inscrire** les crédits nécessaires aux chapitres des dépenses et budgets successifs ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN

POUR : 52

ABSTENTION : 2

CONTRE : 3

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**